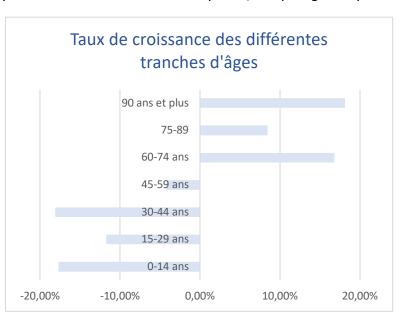
Étude Socio-Démographique de la Martinique

L'objectif de cette étude socio-démographique est de fournir aux autorités locales et nationales un portrait détaillé sur les données démographiques de la Martinique. Effectivement, la Martinique fait face à des difficultés par rapport à sa population qui semble être inégalement répartie (âges, taux de chômages, ...) par rapport à la France en général. Nous allons donc exploiter ici des données qui proviennent du *Recensement 2020 de la population* établi par l'INSEE afin d'aider les autorités à prendre des mesures ciblées et efficaces.

Une population qui vieillit anormalement

On observe ici les taux de croissances de 2014 à 2020 qui diffèrent en fonction des tranches d'âges. Les tranches d'âge qui se situent entre 0 et 59 ans ont un taux de croissance négatif, c'est-à-dire que **la population des moins de 60 ans diminue**, tandis que les tranches qui se situent entre 60 et 90 ans et plus ont un taux de croissance positif, ce qui signifie que **la**

population de plus de 60 ans augmente. On en déduit donc que la population de la **Martinique** vieillit. vieillissement est probablement dû au fait que les populations jeunes ont tendances à quitter la Martinique pour des raisons diverses (études, métier, etc.); tandis que des populations plus anciennes viennent s'installer Martinique. De l'espérance de vie augmente. Tous ces facteurs contribuent donc au vieillissement de la population martiniquaise.

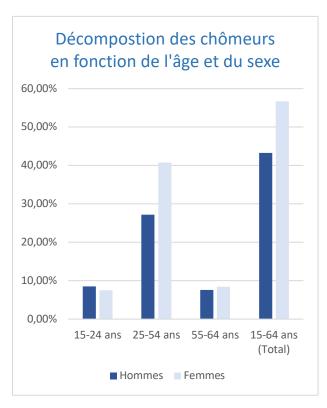


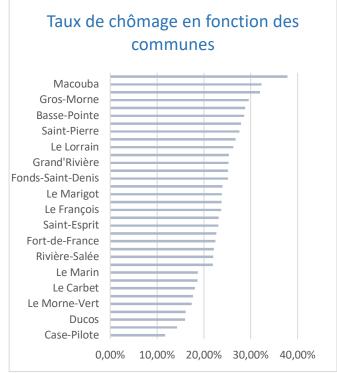
Le chômage en Martinique : un taux inquiétant chez les jeunes

On observe en Martinique un **taux de chômage moyen de 22,02** % de la population active.

Sur le graphique à droite, on peut observer les taux de chômage en fonction des communes. Un quart des communes présente un taux de chômage supérieur à 26,94%, et les trois quarts montrent un taux supérieur à 18,67%. La moitié des communes a un taux supérieur à 23,75%.

Le chômage connaît donc des **variations au niveau géographique**, pouvant aller de 11,71% à Case-Pilote à 37,38 % à Le Prêcheur, soit un écart de près de 26%.





On constate ici la décomposition des chômeurs en fonction de l'âge et du sexe.

On s'aperçois que la part des deux sexes est équilibrée parmi les 15-24 ans et les 55-64 ans, tandis les femmes sont plus touchées parmi les 25-54 ans (près de 12% de différence).

Les femmes ayant entre 25 et 54 ans représentent la catégorie la plus durement frappée par le chômage car elles représentent plus de 40% des chômeurs.

Décomposition des chômeurs en fonction du diplôme	
Chômeurs CAP-BEP ou équiv.	29,50%
Chômeurs sans diplôme ou CEP	24,75%
Chômeurs Bac, brevet Pro ou équivalent	23,61%
Chômeurs Enseignement sup de niveau bac + 2	8,08%
Chômeurs BEPC, brevet des collèges, DNB	5,20%
Chômeurs Enseignement sup de niveau bac + 3 ou 4	5,07%
Chômeurs Enseignement sup de niveau bac + 5 ou plus	3,78%

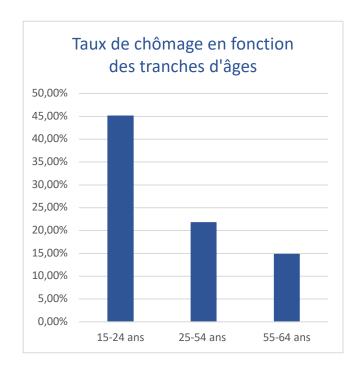
Nous observons ici la répartition des chômeurs en fonction de leur type de diplôme. Nous pouvons constater que le chômage touche en particulier les chômeurs ayant un diplôme de type CAP, BEP ou équivalent, Baccalauréat et DNB, et aussi ceux qui n'ont aucun diplôme. Ces catégories représentent près de 76% des chômeurs.

Le taux de chômage chez les hommes est de 21% contre 23% chez les femmes. On note donc une légère différence entre les deux.

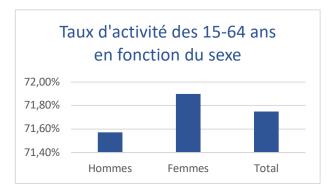
On peut observer ici un effet de structure.

En effet, la classe des 15-24 ans affiche un taux de chômage égal à 45,22% mais ne compte que 5 719 chômeurs, tandis que la classe des 25-54 ans à un taux de 21,84% mais compte 24 290 chômeurs, soit près de cinq fois plus! Le nombre d'actif est près de dix fois supérieur chez les 25-54 ans.

On imagine donc que la population jeune qui aurait pu travailler peut avoir une tendance à partir à l'étranger pour diverses raisons, telles que les études supérieures, laissant en Martinique uniquement une population qui ne travaille pas, ce qui explique le taux de chômage très élevé avec un nombre d'actif faible.



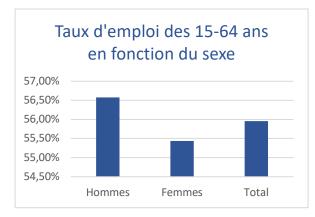
Le travail à temps partiel : une inégalité marquée entre les sexes



Pour commencer, nous pouvons constater sur le graphique ci-dessus que le taux d'activité des 15-64 ans est très proche pour les deux sexes avec 0,5% d'écart. Le taux d'activité de l'ensemble des 15-64 est de 71,75%.

Nous observons sur le graphique ci-dessous que le taux d'emploi, plus élevé chez les hommes, varie seulement de 1%.

On a donc un ensemble assez homogène entre les sexes concernant les taux d'activité et d'emploi.

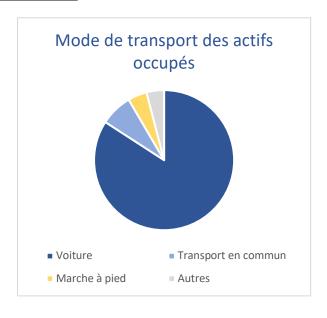


Actifs occupés en fonction du statut et du sexe			
	Hommes	Femmes	Total
Salarié	36,59%	47,38%	83,97%
Non-salarié	9,79%	6,24%	16,03%
Total	46,38%	53,62%	100,00%

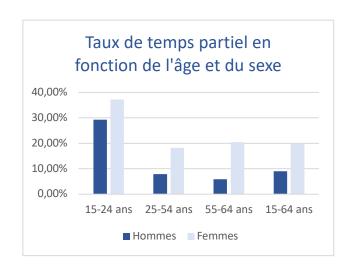
La proportion de femmes salariées est plus élevée que celle des hommes salariés avec près de 11% de différence. La grande majorité des actifs occupés sont des salariés (84%).

Le moyen de transport favori des actifs occupés est la voiture dans 84,15% des cas. Après la voiture, ce sont ensuite les transports en commun qui sont les plus utilisés dans 7,42% des cas et enfin la marche à pied dans 4,39% des cas.

Les travailleurs martiniquais sont très dépendants de la voiture.



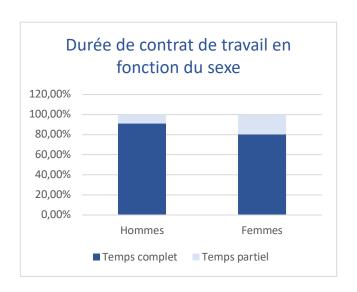
15,20% des salariés travaillent à temps partiel. On observe sur cet histogramme les taux de partiel des différents parmi les les différentes tranches d'âge. On s'aperçoit que les femmes travaillent significativement plus en temps partiel que les hommes. La différence la plus élevée entre les deux sexe est de 14% pour la classe d'âge des 55-64 ans. De manière plus générale, le taux de temps partiel chez les femmes est plus de deux fois plus élevé que chez les hommes dans la classe des 15-64 ans.



Les employés représentent 34,59% de l'emploi martiniquais, soit la majorité. Viennent ensuite les professions intermédiaires avec 26,03%, puis les ouvriers avec 18,22%. On a donc une majorité d'emplois plutôt moyennement qualifiés.

Décomposition des emplois par secteurs d'activités	
Employés	34,59%
Professions intermédiaire	26,03%
Ouvriers	18,22%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	11,40%
Artisants, commerçants et chefs d'entreprise	8,35%
Agriculteurs exploitants	1,42%

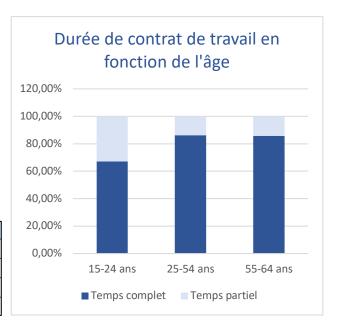
Nous pouvons voir ici les part de type de contrat en fonction du sexe. Et le constat est surprenant : 19,7% des femmes travaillent à temps partiel, là où les hommes ne sont que 9%. Il y a donc une inégalité ici entre les deux sexes qui est marquée.



Part des différen	art des différents types de contrats en fonction du sexe		
	Temps complet	Temps partiel	
Hommes	90,94%	9,06%	
Femmes	80,28%	19,72%	

Nous avons ici le type de contrat en fonction de l'âge, et nous constatons que ce sont les jeunes (15-24 ans) qui travaillent le plus à temps partiel. Néanmoins, il n'y a rien d'alarmant ici puisque souvent, les jeunes cumulent un emploi à coté de leurs études, ou bien ils travaillent quelques temps à temps partiel lorsqu'ils rentrent dans la vie active avant de trouver un emploi plus sérieux.

Part des différen	des différents types de contrats en fonction de l'âge		
	Temps complet	Temps partiel	
15-24 ans	67,19%	32,81%	
25-54 ans	86,15%	13,85%	
55-64 ans	85,74%	14,26%	



Conclusion finale sur l'étude socio-démographique

Tout d'abord, nous pouvons dire que la population martiniquaise est vieillissante, ce qui engendre un déséquilibre car il y a plus de retraités et moins de travailleurs.

Ensuite, nous avons un taux de chômage très élevé qui est de 22%. Le taux de chômage varie en fonction de la géographie, mais aussi en fonction du sexe et de l'âge. En effet 40% des chômeurs sont des femmes ayant entre 25 et 54 ans. Mais le plus impressionnant reste le taux de chômage chez les jeunes ayant entre 15 et 24 ans qui est de 45%.

Concernant l'emploi, nous retenons que 84% des actifs occupés sont des salariés. On retrouve plus de femmes salariées que d'homme. Nous pouvons aussi dire que le moyen de transport favori est la voiture dans 84,15% des cas. La majorité des emplois sont moyennement qualifié. Nous pouvons terminer avec les taux de temps partiels, où la part des femmes est deux fois supérieures à celles des hommes.

Les conseils que nous pouvons suggérer aux autorités sont les suivants : Mettre en place plus de formations pour les étudiants : cela permettrait non seulement d'avoir une population plus qualifiée, mais aussi d'empêcher les jeunes de partir et ainsi de rajeunir la population. On pourrait aussi suggérer de favoriser l'inclusion des femmes afin de rétablir les taux de chômage et d'emplois à temps partiels. Ces conseils permettraient de rétablir à la normale la situation socio-démographique de la Martinique.